

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## Déclaration de Maladie : N° P19- 0014827

 Maladie Dentaire Optique Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3523

Société :

 Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : BENNIS FARIDA Date de naissance :Adresse : Res. Raouid El Azhar Rue Ibnou Hazem Apt B 102Tél. : ..... Total des frais engagés : 252870 Dhs Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**CENTRE D'OPHTALMOLOGIE****Dr Mohamed GUESSOUS**

الدكتور محمد جسوس

5, Rue Mafiss - Résidence Ben Omar

Alaârif - CASABLANCA

Tél : 022 99 44 77 / 022 98 16 81

Date de consultation : 09 JUIL 2019Nom et prénom du malade : BENNIS FARIDA Age : .....

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Presbytie + Allergie(s) + Sclère

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CasablancaSignature de l'adhérent(e) : [Signature]

02 OCT 2019

Le : 11 07 2019

ACCUEIL



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09 JUL 2013	Consultation exécutee dans	Grat	350,00	Maladie & Chirurgie Assermenté par : Ibn Nafiss Casablanca 14-77 - Fax 0522 93

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Mohamed Saïd LEBBAR Pharmacien Point Médical Casablanca 20200 Casablanca Tél : 05 22 61 41 43 - Rés. Casa 149 05 22 61 41 43 - 05 22 61 41 43 - N° 343 ICE N° : 00109777100045	09/07/2019	186,75
	01/08/2019	94,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet de Signature du Laboratoire et du Radiologue	Gsm : 06 69 75 00 99 Date : 01/01/2018	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>RTE d'AZERMANOU Soudam</b>	<b>PHARMACEE BEELKHAAYI</b>		

## AUXILIAIRES MEDICAUX

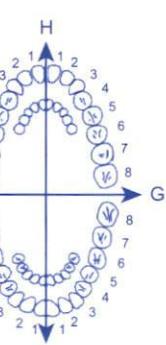
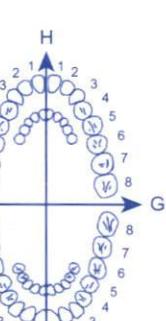
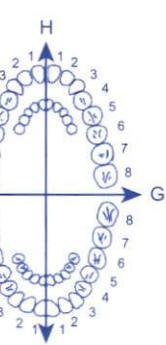
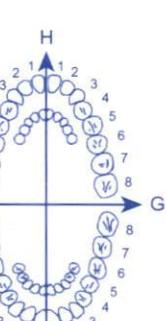
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	26/01/19			Équipement optique.		1500 Dh

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
	*			DATE DU DEVIS
	*			DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

# **Docteur Mohamed GUESSOUS**

## *Spécialiste en Ophtalmologie*

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lyon (France)  
Ancien Attaché des Hôpitaux de Lyon (France)  
Ancien Attaché des Hôpitaux Militaires du Maroc  
Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

*Maladies et Microchirurgies des Yeux  
Chirurgie de la cataracte par phacoemulsification  
Laser Argon et yag - Explorations Oculaires  
Lentilles de Contact - Chirurgie de la Myopie au Laser*

#### **MEDECIN EXPERT ASSERMENTE AUPRES DES TRIBUNAUX**

Casablanca le ..... 09-07-2019

Mr Melle Mme Enfant: BENJAMIN THIBAULT  
Age : 10 ans

## A. Prescription de Verres

Organiques    Progressifs    Blancs    Avec Monture  
 Minéraux    Bifocaux    Photochromiques     
 Amincis    Unifocaux    Teintés     
2 Montures Separées    Traitées Anti-reflet

Vision de Loin

## Oeil Droit:

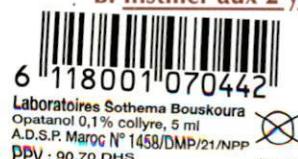
### Oeil Gauche:

Vision de Près

## Oeil Droit:

### Oeil Gauche:

#### B. Instiller aux 2 yeux



6 118001 07044  
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Opatanol 0,1% collyre, 5 ml  
A.D.S.P. Maroc N° 1458/DMP/21/NPP  
exp : 09-2023 D.M.

RIMA PHARMA  
EUR : 60.00

RIMIA PHARMA

LIPOSIC  
Gel ophtamique 10 g  
ZENITH PHARMA  
PPV: 34,00 DH  
ADSP n° 220 DMP/21/NNP

**LIPOSIC**  
Gel ophtamique 10 g  
**ZENITH PHARMA**  
PPV: 34,00 DH  
ADSP: 2,000 MM

ADSP n° 220 DMP/21/NNP

اقامة بـ: عمـ - زنقة ابـ: نفـسـ - عمـارة بـ: المعـارـيفـ - الدـادـ الـرضـ

Jençe Ben Omar - 5 Rue Ibnou Nafiss - Porte «B» - Maârif - Casablanca

**98 15 81 :** **fax : 0522.98.15.81** **Urgences : 0661.18.75.42 :**

99 44 77

Email: dr.guessous@hotmail.com

# CONFORT OPTIC

84,RUE NORMANDIE.EN FACE DE (EX.MARCHE DU SELK) .  
CASABLANCA  
Tél : 022.98.52.32

## FACTURE

nFACTURE : **166/2019**

DateFacture : **26/09/2019**

CLIENT : **BENNIS FARIDA**

N de nomenclature correspondantes à la prescription :

OD : **0**

OG : **0**

DESIGNATION	PRIX TTC
Verre1D <b>incassable aminci antireflet</b>	<b>450,00 DH</b>
Verre1G <b>incassable aminci antireflet</b>	<b>450,00 DH</b>
Monture1 : <b>optique</b>	<b>600,00 DH</b>

**TotalTTC : 1 500,00 DH**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE

**MILLE CINQ CENTS DIRHAMS**

**TotalHT : 1 250,00 DH**

**TVA : 250,00 DH**

R.C      345730

Patente    35710168

CONFORT OPTIC  
Soumia IDRISS LOUEDGHIRI  
Opticienne Optométriste  
84, Rue Normandie, Casablanca - Tél: 0522.98.52.32

CONFORT OPTIC  
Soumia IDRISS LOUEDGHIRI  
Opticienne Optométriste  
84, Rue Normandie, Casablanca - Tél: 0522.98.52.32  
Ice0000839341000010